AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

FACULTE DES SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES DE MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE
Après approbation
Séance du Jeudi 12 novembre 2020
Siégeant en formation plénière

ETAIENT PRÉSENTS :

Le Président : G. LÉONETTI.

Collège des Enseignants A : P. BERBIS, L. BOUBLI, E. CHARAFE-JAUFFRET

Collège des Enseignants B : D. BIRBAUM, S. COLSON, A. DAUMAS, V. GELSI-BOYER, T. RADULESCO, P. SAUVAGEON, C. ZAKARIAN

Personnel BIATSS : E. ROSA

Collège Étudiants : O. DIEL, F. MOURRE, A. PLESSY, B. TROPINI

Personnalités Extérieures : CESAIRE

Invités : J-M VITON, K. CHAUMOITRE, P. ADALIAN

ONT VOTÉ PAR PROCURATION :

Collège des Enseignants A : A. MEYER-DUTOUR, A. TREBUCHON-DA FONSECA

Collège Étudiants : L. DUFFAUT, S. TIR

Personnalités Extérieures : N. CHEVALIER

ETAIENT ABSENTS

Collège des Enseignants A : P. DESSI

Personnel BIATSS : L. NOE, A. QUERDRAY

Collège Étudiants : S. BETTAIEB, E. MALHAUTIER

Personnalités Extérieures A. DROUET, G. GIBELLO, M-L. GUIDI MELIKOFF, D. NOBILE, L. PERNEY, M-P. SICARD-DESNUELLE

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 17 h 30 en demandant l'approbation du procès-verbal du conseil de Faculté plénier du mardi 29 septembre 2020.

Le Conseil adopte le procès-verbal du conseil précédent et approuve à l'unanimité de ses membres présents ou représentés l'ordre du jour.

POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

Point sur les enseignements

- Distanciel avec possibilité d'accueillir en présentiel les étudiants en fracture numérique
- TP à mi-jauge quand cela ne peut être en distanciel pour des raisons techniques
- Ouverture BU sur RDV

Point sur les examens:

- Incertitude compte tenu des conditions sanitaires
- CFVU exceptionnelle le 23/11 pour adaptation MCC covid
- Les étudiants potentiellement fragiles doivent se signaler au SIUMPS

- ***VIE UNIVERSITAIRE***

1 – Modalités de Contrôle des connaissances PASS Niveau 3

							Epreuves de Semestre 1 (num. d'épreuve / nombre de minutes)					Epreuves de Semestre 2 (nombre de minutes)							
							Epr. A	Epr. B	Epr. C	Epr. D	Epr. E	Epr. A	Epr. B	Epr. C	Epr. D	Epr. E	Epr. F	Epr. G	
Code_UE	**Libellé de l'UE**	ECTS	**CM (heures)**	**Période d'Examen**	**Responsable(s)**	**MCC**	45	45	45	30	60 ou 180 *	60	50	30	30	30	30	60 ou 180	60
UE 1	Atome-Biomolécules-Bioénergétique-Métabolisme	7	56	Décembre	Régis GUIEU Thierry TERME	QCM	x												
UE 2	Physiologie	2	16	Décembre	Frédéric CASTINETTI	QCM		x											
UE 3	Organisation des appareils et systèmes : aspects fonctionnels et méthodes d'études	7	56	Décembre	Maxime GUYE Hervé KOVACIC	QCM			x										
UE 4	Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé	3	24	Décembre	Roch GIORGI François DEVRED	QCM				x									
UE 5	Anatomie	4	32	Décembre	Pierre CHAMPSAUR	QCM		x											
UE 7	Anglais	1	8	Décembre	Jeanne MANGIALOMINI	QCM				x									
UE 6 semestre 1	Mineure licence (dématérialisée)	6	48	Décembre		QCM / Question rédactionnelle					x								
UE 8	Médicaments et santé	3	24	avril /mai /juin	Benjamin GUILLET Nicolas SIMON	QCM						x							
UE 9	La cellule et les tissus	7	56	avril /mai /juin	Patrice ROLL Jean Paul BORG	QCM						x							
UE 10	Sciences Humaines et Sociales - Connaissances des Métiers de la santé	8	64	avril /mai /juin	Pierre LE COZ Anne FAVEL	QCM							x						
UE 6 semestre 2	Mineure licence (dématérialisée)	4	32	avril /mai /juin		QCM / Question rédactionnelle												x	
UE spécifique 11	Anatomie du petit bassin chez la femme, Anatomie et histologie de l'appareil reproducteur et du sein - Organogenèse, Tératogenèses, unité foeto-placentaire, Masso-Kinésithérapie	4	28	avril /mai /juin	Thomas LE CORROLLER	QCM								x					
UE spécifique 12	Anatomie tête et cou, croissance et développement morpho facial	4	28	avril /mai /juin	Jacques GAUBERT Nicolas PIRRO	QCM									x				
UE spécifique 13	Les médicaments et autres produits de santé	4	28	avril /mai /juin	Thierry TERME	QCM										x			
UE spécifique 14	Bases chimiques du médicament	4	28	avril /mai /juin	Thierry TERME	QCM											x		
	Mineure Santé de LAS	10	80	avril /mai /juin	Régis GUIEU	QCM													x

* 60 minutes pour les QCM.
Pour les mineures avec épreuve rédactionnelle : 180 minutes (sous réserve)

1 – Modalités de Contrôle des connaissances PASS Niveau 3 (suite)

-	JOURS	DATES	HORAIRES		ÉPREUVES
			DÉBUT	FIN	
PASS	Lundi	07 décembre 2020	14h00	14h45 TT 15h00	UE 5 : Anatomie (QCM). UE 2 : Physiologie.(QCM).
PASS	Lundi	07 décembre 2020	15h45	16h15 TT 16h25	UE 4 : Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé (QCM). UE 7 : Anglais (QCM).
PASS	Mardi	08 décembre 2020	09h30	10h15 TT 10h30	UE 3 : Organisation des appareils et systèmes : Aspects fonctionnels et méthodes d'étude (QCM).
PASS	Mardi	08 décembre 2020	11h15	12h00 TT 12h15	UE 1 : Atome-Biomolécules-Génome-Bioénergétique-Métabolisme (QCM).
PASS	Mercredi	09 décembre 2020	09h00	10h30 ou 12h00 TT 11h ou 13H00	UE Mineures (Rédactionnelle) : Histoire, Espagnol, Italien, Allemand, Sociologie.
PASS	Mercredi	09 décembre 2020	14h00	15h00 TT 15H20	UE Mineures (QCM) : STAPS, Physique Chimie, Droit, Economie Gestion, Psychologie, Anthropologie, Lettres, Philosophie, Sciences de L'éducation, Anglais.

PACES – EPREUVES DECEMBRE 2020

ANNÉES	JOURS	DATES	HORAIRES		ÉPREUVES
			DÉBUT	FIN	
PACES	Jeudi	10 décembre 2020	14h00	15h00 TT : 15h20	UE1 : Atomes, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme. (QCM)
PACES	Jeudi	10 décembre 2020	16h00	16h45 TT : 17h00	UE3 (1ère partie) : Organisation des appareils et des systèmes. (QCM)
PACES	Vendredi	11 décembre 2020	09h30	10h30 TT : 10h50	UE2 : La cellule et les tissus. (QCM)
PACES	Vendredi	11 décembre 2020	11h30	12h00 TT : 12h10	UE4 : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé. (QCM)

1 – Modalités de Contrôle des connaissances PASS Niveau 3 (suite)

MODALITES GENERALES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Parcours spécifique accès santé (PASS)
- Mineure Santé (LAS)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

2 – Projets d'expérimentation

NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE PERMETTANT DES ADAPTATIONS DE REFERENTIELS POUR MISE EN PLACE D'EXPERIMENTATIONS PEDAGOGIQUES.

LES OBJECTIFS SONT DE PERMETTRE :

- le renforcement des échanges entre les formations de santé,
- la mise en place d'enseignements communs
- l'accès à la formation par la recherche

CADRE :

- Décret no 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche
- Arrêté du 25 juin 2020 relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche (vague 2020)

2.1 – Expérimentation spécialité infirmière

CONTEXTE DE L'UFR

- Universitarisation partielle de plusieurs formations (infirmières et infirmières anesthésistes) depuis plusieurs années
- Master Santé à destination de ces publics
- Diplôme d'Etat d'infirmière en pratique avancée.
- Création d'une Ecole des sciences infirmières

PROJET D'EXPERIMENTATION

Partenariat avec :
- IADE,
- IBODE,
- IPDE et Cadres de santé
- MASTER SANTE

MODALITÉS :

- Utilisation des référentiels d'activités et de compétences publiés par arrêté ministériel ou élaborés dans le cadre de la réingénierie des professions paramédicales par la DGOS
- Elaboration d'un tronc commun de base sur le support Master Santé, permettant de valider des UE sur chaque diplôme d'Etat
- Elaboration des UE spécifiques de chaque diplôme d'Etat, permettant de valider les UE optionnelles du Master Santé
- Organisation de toutes les formations sur 4 semestres de 30 ECTS
- Validation des 2 diplômes si l'étudiant a validé l'ensemble des enseignements, des stages et soutenu avec succès le mémoire de fin de formation

PHASAGE :

- *Phase 1 - année 2021-2022 :* Convention de partenariat avec les 4 instituts de formation (IADE, IBODE, IPDE et Cadres de santé)
- *Phase 2 – année 2022-2023 :* Intégration organique à AMU des 4 instituts de formation

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3 – Expérimentation simulation

Enseignement mutualisé par simulation entre étudiants en sciences médicales et étudiants en sciences paramédicales

Objectifs

Mettre en contact au cours de séances de simulation des étudiants en sciences médicales et des étudiants en sciences paramédicales face à des situations cliniques et thérapeutiques complexes ou en situation de complication, nécessitant une parfaite coopération entre professionnels de santé. Au cours de ces séances, l'accent sera plus particulièrement mis sur la posture des différents professionnels de santé par rapport au patient, à son entourage, à ses référents soignants dans des situations :

- d'urgence
- de prise en charge complexe de pathologies chroniques
- de prise en charge complexe de polypathologies
- de complications iatrogènes ou d'évènements intercurrents
- de transfert de tâches
- de prise en charge nécessitant des problématiques technologiques complexes

Public concerné

Etudiants en troisième cycle des études médicales (D.E.S, D.E.S.C)

Etudiants en sciences paramédicales :

- IADE
- IBODE
- PUERICULTRICES
- INFIRMIER DE PRATIQUE AVANCEE
- ORTHOPHONIE
- ORTHOPTIE
- ERGOTHERAPIE
- MASSO-KINESITHERAPIE

Etudiants en maïeutique

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

4 – Changement responsable UE - IFSI

Le Docteur Karine NGUYEN remplace le Professeur Nicole PHILIP en qualité de responsable de l'Unité d'enseignement UE 2.2/S1 « Cycles de vie et Grandes fonction, partie Génétique » pour l'enseignement des IFSI.

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

5 – Changement de coordonnateur DES/DESC

- Changement de coordonnateur du DES de Médecine Intensive – Réanimation et DESC de Réamination : le Docteur Sami HRAIECH remplace le Pr Antoine ROCH.

- Changement de coordonnateur du DES d'Anatomie et Cytologie pathologiques : le Pr Emmanuelle Charafe-Jauffret remplace le Pr Laurent DANIEL

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

6 – Diplôme d'établissement

Modification hors renouvellement

Professeur Responsable	Format du diplôme	Intitulé du diplôme	Commentaires
Pr Jean-Philippe AZULAY	CESU	Syndromes parkinsoniens : du diagnostic à la prise en charge	Modification des contrôles de connaissances pour l'année universitaire 2019/2020, compte tenu des conditions sanitaires particulières liées au Coronavirus : - Était prévu un examen écrit noté sur 20 et un examen oral noté sur 20. Étaient admis les étudiants ayant obtenu au moins 20/40. **Modif demandée** : les étudiants ont passé l'écrit ou l'oral. Pour ceux qui ont passé les 2, la meilleure note des 2 a été retenue. Tous les candidats 2019/2020 ont validé leur diplôme.

Création

Professeur Responsable	Format du diplôme	Intitulé du diplôme	Commentaires
Pr Laurent BENSOUSSAN	**CU**	**Correspondant Handicap du Secteur Public**	**Public concerné : Baccalauréat, équivalent ou dispense et agent d'une administration publique avec l'accord de l'ensemble des parties.** **Prérequis conseillés : Uniquement pour 2020-21 : avoir suivi et validé la formation courte « l'environnement du correspondant handicap »** **Droits d'inscription : FC : 1645 € (Tarif globalisé)** **Durée de la formation : 1 an** **Volume horaire total par étudiant : 60 heures CM** **Pourcentage des heures par les titulaires sur le total des heures effectuées : 72,5 %** **Résultat financier : 5477, 30 €**

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

7 – Tarification diplômes nationaux

Tarification des actions de formation continue 2020/2021

Aucune augmentation des tarifs.

- *Capacités : 1067,25 €*
- *Masters : entre 4058 € et 8478 € selon le master choisi (Humanités médicales, santé, Biologie santé, santé publique et Neurosciences)*
- *DE IPA : 5278 €*

Tarification des actions de formation continue 2020/2021

- *Formations paramédicales*
  - *DE Ergothérapie: 5205,00 €*
  - *Capacité Orthophonie: 5574,00 €*
  - *Capacité Orthoptie: 5365,00 €*
  - *Masseur-kinésithérapie : 5239,00 €*

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

8 – FIR Colloque

Composante	Unité de recherche	Directeur de l'Unité de recherche	Personnes en charge de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Dates/Lieu	Nbre de part.nt attendus	Nbre interv.nt attendus	Montant de l'aide sollicitée auprès d'AMU	Budget global	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €	Classement CS Faculté SMPM le 14/10/2020
SMPM	INT	MASSON Guillaume	GASCON Eduardo/ BELZEAUX Raoul	V International INT meeting "Current challenges in clinically oriented neuroscience research"	Mai-juin 2021 Campus Timone Amphithéâtre Grisoli	150	20	3 000 €	32 546 €	**Acquis : 8 896** € **Sollicités : 23 650 € (dont Droits d'inscriptions attendus : 3 600 €)**	**1**
SMPM	SESSTIM	GIORGI Roch	GIORGI Roch	15ème Conférence Francophone d'EPIdémiologie CLINique (EPICLIN 2021) 28ème journées des Statisticiens des Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC)	8-11 juin 2021 Campus Santé UFR de Pharmacie	330	5	5 000 €	127 003 €	**Acquis : 10 000 € Sollicités : 83 836 € Droits d'inscriptions attendus : 33 167 €**	**2**
SMPM	LBA	ARNOUX Pierre-Jean	ARNOUX Pierre-Jean	24th International Congress on Snow Sports Trauma & Safety 37th Congress of the International Society for Snowsports Medicine	21st-27th march 2021 Serre-Chevalier Vallée	120-220	15 sessions thématiques-130 présentation	5 000 €	84 152 €	**Acquis : 4 000 € Sollicités : 39 152 € Droits d'inscriptions attendus : 41 000 €**	**3**

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- ***VIE FACULTE***

1 – Convention SMPM

numéro	Code FIDES	Partenaires	Titre	objet
222	2020-5326	AMU, UNIV LYON, UNIV CLERMONT AUVERGNE	Convention de partenariat PARCOURSUP	Formation Orthoptiste : Partenariat pédagogique, administratives, et financières du fonctionnement de la procédure d'admission via Parcoursup
223	2020-5329	AMU, UNIV MONTPELLIER, COTE D'AZUR	Convention de partenariat PARCOURSUP	Formation Orthophonie : Partenariat pédagogique, administratives, et financières du fonctionnement de la procédure d'admission via Parcoursup
224	2021-5340	AMU, AP-HM	Convention IBODE	Organisation de l'activité pédagogique "actes exclusifs IBODE"
225	2020-5527	AMU, REGION	Avenant Maïeutique	Attribution subvention de fonctionnement

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

2 – Modification Règlement intérieur

Modifications :

Article 1 : Les Ecoles

La faculté est composée de 5 Ecoles de Formation :
Médecine
Maïeutique
Sciences Infirmières
Sciences de la réadaptation
Ecole de Médecine dentaire

Article 2.5 : Ecole de Médecine dentaire

Mesure transitoire de fonctionnement de l'Ecole de Médecine dentaire.

Dans le cadre de la création de l'Ecole, des élections seront organisées et définies selon les articles 6 à 12 des statuts de la faculté.

Dans l'attente, le conseil de Faculté d'Odontologie devient le conseil de l'Ecole de Médecine dentaire.

2 – Modification Règlement intérieur (suite)

Modifications :

Article 13.1

Le comité des études est composé de 40 membres :
- 12 membres de Rang A
- 12 membres de Rang B
- 12 usagers dont 2 représentants du 3ème cycle
- 3 IATSS
- 1 personnalité extérieure

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

- ***VIE FINANCIERE***

1 – BP 2021

RECETTES :

- Ressources générales de l'UFR : 5 219 107 €
  - Principales ressources : Droits de formation continue sur diplômes d'établissement, capacités et diplômes nationaux
  - Refacturation enseignements ou inscription étudiants
  - Location de locaux
  - Taxe d'apprentissage

- Financements fléchés : 4 008 952 €
  - Financements Région pour Kiné, Ergo, Podologie, Maïeutique, Partenariat IFSI
  - Financement ARS Maîtres de stage de médecine générale; AUMG
  - Financement AMUFLEX – assistant pédagogique

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT : 5 896 899 €

- Crédits du Budget annexe immobilier : 1 250 000 €
  - Marché d'entretien : 550 000 €
  - Maintenance et travaux : 700 000 €

- Crédits sûreté : 450 000 €

- Dépenses générales et pédagogiques : 1 495 150 €
  - Facturation services centraux pour dépenses patrimoniales
  - UNESS
  - Equipements pédagogiques (simulation, TP, tablettes ...)
  - Mobiliers, déménagements
  - Fournitures

- Dépenses sur financements extérieurs : 2 701 749 €
  - Maîtres de stage de Médecine générale : 1 300 000 €
  - Formations paramédicales financées Région
  - Financements travaux pour Maïeutique et Podologie

1 – BP 2021(suite)

DÉPENSES DE RESSOURCE HUMAINES :

Masse salariale sur Ressources propres : 4 252 778 €

Masse salariale Etat : 59 707 734 €

Campagne emploi :

- 15 départs à la retraite, 12 recrutements, dont :
- BIATSS : 3 concours
  - 1 concours externe C BAP J,
  - 1 concours interne B BAP J
  - 1 concours externe BOE BAP G
- Enseignement : 2 recrutements de CDI LRU
  - 1 CDI LRU 50% Orthoptie
  - 1 CDI LRU 50% Anglais

- ***RESSOURCES HUMAINES***

1 – Révision des effectifs – PU-PH

Propositions 2021		
Rang de classement	***Section s/sec CNU***	***Intitulé discipline***
1	*48-04*	*Thérapeutique-médecine de la douleur ; addictologie (2 options)*
2	*52-02*	*Chirurgie digestive*
3	*48-01*	*Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire*
4	*54-02*	*Chirurgie infantile*
5	*50-04*	*Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; brûlologie (2 options)*
6	*52-04*	*Urologie*
7	*54-01*	*Pédiatrie*
8	*49-01*	*Neurologie*
9	*44-04*	*Nutrition*
10	*54-02*	*Chirurgie infantile*

1 – Révision des effectifs – MCU-PH

Rang de classement	Section s/sec CNU	Intitulé discipline
1	51-02	Cardiologie
2	50-04	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; brûlologie (2 options)
3	51-04	Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire (2 options)
4	51-04	Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire (2 options)
5	49-02	Neurochirurgie
6	51-03	Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
7	46-03	Médecine légale et droit de la santé
8	47-01	Hématologie ; transfusion (2 options)
9	47-03	Immunologie
10	44-02	Physiologie
11	47-01	Hématologie ; transfusion (2 options)
12	44-01	Biochimie et biologie moléculaire

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

2 – Recrutement enseignants

Ecole de Podologie :

Poste : Responsable pédagogique
Emploi: CDI LRU
Quotité : 100 %
Date prévisionnelle de prise de fonction : 16/01/2021

Poste : Enseignant podologie
Emploi: CDI LRU
Quotité : 100 %
Date Prévisionnelle de prise de fonction : 01/02/2021

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3 – Modalités attribution prime COVID

Critères:

Décret du 14 mai 2020 et CT du 22 octobre 2020

- **Pour les missions d'enseignement,** des fonctions d'encadrement pédagogique (responsabilité de formation, relations internationales...) dont le travail se serait significativement accru, du travail pédagogique exceptionnel de certains enseignants ou de l'engagement atypique dans la continuité pédagogique et le bien-être des étudiants de certains enseignants (distribution de repas, assistance psychologique...) ;

- **Pour les personnels BIATSS :** la prime vient reconnaître un engagement pendant la période de confinement excédant en intensité et en quantité la charge habituelle de travail, en présentiel ou en travail à distance

- **Critère complémentaire :** agents ayant contribué à l'effort de recherche dans la lutte contre le Covid-19.

- **3 niveaux de primes ne pouvant être modulés :** 330, 660 ou 1000 €

Déclinaison pour la Faculté des Sciences médicales et paramédicales

- ***Enseignants :***
  - Ne sont pas concernés les HU
  - Prise en compte des responsabilités administratives et pédagogiques (1000 €)
  - Enseignants particulièrement impliqués compte tenu du volume d'enseignements sur la période (660 €) pour les enseignants ayant des fonctions de coordination, puis 330€ pour l'adaptation des cours en vue de la dématérialisation.

- ***BIATSS***
  - Implication dans la Recherche COVID (1000 €)
  - Missions ayant connu un surcroit d'activité (de 330 à 660 €)
    - Analyse des fonctions concernées
    - Prise en compte des plannings recensés sur la période du confinement indiquant la situation de chaque agent (autorisation spéciale d'absence, télétravail intensif, télétravail modéré)

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

La Secrétaire de Séance
Déborah ROCCHICCIOLI

Monsieur le Doyen
Georges LÉONETTI